

partie de l'église à la seconde moitié du règne de Louis VI. Un clocher moderne s'élève sur le flanc de l'abside.

Le portail, bâti vers 1130, présente une grande ressemblance avec la porte des églises de Branges et de Verdilly (Aisne). Son archivolté en plein cintre, qui retombe sur deux fûts lisses et sur deux colonnettes, est très effritée, mais on peut encore distinguer sur les claveaux plusieurs rangs de bâtons rompus séparés par des petites fleurs à quatre pétales (1). Un cordon de billettes complétait cette élégante décoration. Ce portail était dépourvu de tympan, comme celui de l'église de Verdilly, près de Château-Thierry, et comme certaines portes romanes de la Normandie (2) ou de la Saintonge.

ÉGLISE DE BONNEUIL EN VALOIS

L'historien Carlier rapporte que la paroisse de Bonneuil (3) doit son origine à une villa royale dont les ruines existaient encore au XVIII^e siècle (4), mais il commet une erreur en croyant que ce lieu est mentionné dans un diplôme octroyé par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Saint-Denis, en 832 (5). C'est Bonneuil en France, près de Gonesse, qui se trouve cité parmi les possessions du monastère. De même, les conciles convoqués à Bonneuil en 616 et en 856 (6) se réunirent à Bonneuil-sur-Marne, près de Créteil, où les rois des deux premières races vinrent souvent résider, comme le prouvent les mentions qui se rencontrent au bas de plusieurs diplômes de Charles le Chauve (7). L'abbé Lebeuf a parfaitement démontré l'existence de cette villa (8) et Loup, abbé de Ferrières, nous apprend qu'elle était située *in praedio Parisiorum* (9). Il convient donc de rejeter l'hypothèse de M. l'abbé Pécheur qui place cette résidence à Bonneuil-sur-Marne, près de Château-Thierry (10). D'ailleurs, on ne saurait prétendre que Louis le Débonnaire, en 834, et Charles le Chauve, en 855 (11), se trouvaient en ce lieu plutôt qu'à Bonneuil-sur-Marne, car les textes ne renferment pas des indications topographiques assez précises pour conclure en faveur de Bonneuil.

L'ancien château de Bonneuil en Valois, qui s'élevait près de l'église, suivant la tradition locale, dépendait du domaine royal, ainsi que les plaines environnantes, pendant l'époque carlovingienne. Au X^e siècle, ce domaine fut démembré au profit des comtes de Crépy, et Louis VIII

(1) Cf. pl. XXIV bis, fig. 1.

(2) Exemples : Écrainville, Montivilliers, Osmoy (Seine-Inférieure), Foulbec, Serquigny (Eure), Grisy (Calvados), Pin-la-Garenne (Orne).

(3) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(4) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 163.

(5) *Historiens de France*, t. VI, p. 580.

(6) *Chronique de Frédégaire*, chap. XLIV, et *Chronique de Loup, abbé de Ferrières*, dans les *Historiens de France*, t. II, p. 431, et t. VII, p. 512.

(7) *Historiens de France*, t. VII, p. 620, et t. VIII, p. 491, 528 et 542.

(8) *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Nouvelle édition, t. V, p. 24.

(9) *Historiens de France*, t. VII, p. 512.

(10) *Annales du diocèse de Soissons*, t. I, p. 175 et 408.

(11) *Historiens de France*, t. VI, p. 115, et t. VIII, p. 542.

en céda une autre partie à Robert III, comte de Braine, en 1224 (1); mais les rois de France possédaient encore des terres à Bonneuil au XIV^e siècle (2). Les revenus de l'autel appartenait aux comtes de Crépy, à titre de bénéfice, lorsque Raoul III donna l'église au prieuré de Saint-Arnoul de Crépy, en 1053, avec l'autorisation de l'évêque Heddon (3). L'un de ses successeurs, le comte Simon, imita sa générosité en gratifiant les religieux de la terre de Bonneuil en 1077, et l'église du village, dédiée à saint Martin, est encore citée dans une bulle du pape Pascal II, datée de 1108 (4). Le prieur de Saint-Arnoul de Crépy avait le droit de présenter à la cure qui dépendait de l'archidiaconé de la Rivière et du doyenné de Coyolles (5).

Il ne reste plus aucune trace de l'église qui existait à Bonneuil en Valois au XI^e siècle, car l'édifice actuel n'est pas antérieur au commencement du règne de Louis VI : son plan fut remanié vers le milieu du XII^e siècle, au XIII^e et au XVI^e siècle. L'église comprend une nef, deux bas côtés, un clocher latéral, un transept et un chœur carré; mais le sanctuaire primitif affectait peut-être une forme arrondie (6). La nef, recouverte d'un simple lambris, renfermait anciennement cinq travées : son architecture porte l'empreinte de deux styles bien différents. Au nord, les trois premières travées conservent encore leurs grands arcs en plein cintre qui se composent d'un double rang de claveaux plats. Les piliers rectangulaires sont flanqués de deux pilastres, et leurs tailloirs en biseau disposés sur les faces latérales sont garnis d'étoiles gravées en creux, de torsades et de losanges. Ces piles cruciformes se rencontrent dans la plupart des églises de la région bâties au XII^e siècle, mais elles supportent généralement des arcs en tiers-point, comme à Laffaux, à Latilly, à Saconin et à Sergy (Aisne), tandis que les constructeurs faisaient reposer les arcs en plein cintre des travées sur des piliers dépourvus de ressauts. Néanmoins, les églises de Tracy-le-Val (Oise), de Margival, de Saint-Aubin et de Vauxrezis (Aisne) renferment des travées identiques à celles de l'église de Bonneuil en Valois.

Du côté de la façade, la nef est éclairée par une baie en plein cintre. Trois fenêtres de la même forme s'ouvrent dans l'axe des piles, suivant une disposition assez fréquente dans le Soissonnais, notamment à Orrouy (Oise) et à Latilly (Aisne). Il faut attribuer au premier quart du XII^e siècle les trois travées que nous venons de décrire. L'architecte qui fut chargé de remanier l'église au XVI^e siècle remplaça les deux travées suivantes par une grande arcade en tiers-point, et fit démolir tout le côté sud de la nef pour élever des colonnes isolées, dont les chapiteaux ioniques soutiennent trois arcades en anse de panier. Les amorces de nervures, appuyées sur des culs-de-lampe, prouvent qu'on avait eu l'intention de voûter la nef à la même époque.

Les collatéraux sont recouverts d'un plafond en bois, mais le mur extérieur, percé de fenêtres à remplage flamboyant, fut reconstruit au XVI^e siècle. Dans le bas côté nord, une voûte en berceau de la même époque se trouve sous le clocher. Les croisées d'ogives amorcées dans le bas côté sud ne furent jamais appareillées. Il est probable que l'église était dépourvue de transept dans son état primitif, mais aujourd'hui une voûte d'ogives à clef pendante, établie vers 1560 et renforcée de liernes, s'élève au centre de la croisée. Les piliers qui la supportent sont reliés par des arcs en tiers-point très aigus.

Au nord, le transept est flanqué d'une chapelle qui communique avec le bas côté par un arc brisé dont les claveaux s'appuient sur deux colonnettes. Il faut attribuer cette chapelle à la même

(1) DUCHESNE, *Histoire de la maison de Dreux*, p. 75.

(2) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 165.

(3) *Ibid.*, t. III, p. j. n° 3.

(4) *Ibid.*, t. III, p. j. n° 5 et 8.

(5) Bibliographie : Notice par M. GRAVES dans l'*Annuaire de l'Oise*, année 1843, canton de Crépy en Valois, p. 73.

(6) Voici les principales dimensions de l'église : long. totale, 31^m,45; long. de la nef, 18^m; long. du chœur, 5^m,67; larg. totale, 15^m,17; larg. de la nef, 6^m; larg. du chœur, 4^m,83; haut. de la voûte du chœur, 8^m,80.

date que l'abside, reconstruite vers 1150. Sa voûte d'ogives à triple boudin se trouve renforcée par trois formerets en tiers-point surhaussés : une fleur s'épanouit à la clef. Tous ces arcs reposent sur des faisceaux de colonnettes, sur des chapiteaux à feuilles d'eau et sur des tailloirs décorés d'un listel, d'un cavet et d'une baguette. Les bases à double tore sont rehaussées de petites griffes, et deux fenêtres en plein cintre s'ouvrent dans les murs. Le croisillon sud du transept fut rebâti au XIII^e siècle : les nervures de sa voûte d'ogives, revêtues d'un tore aminci, retombent sur des chapiteaux à crochets. On remarque autour de la clef une couronne de feuillages et quatre têtes bien sculptées. Cette partie de l'église, éclairée par deux fenêtres en tiers-point, est encadrée par un arc surbaissé du XVI^e siècle.

Le chœur, bâti sur plan carré, comme dans les églises de Champlicu, de Noël-Saint-Martin (Oise), de Marizy-Sainte-Geneviève et de Saconin (Aisne), a remplacé l'abside primitive vers le milieu du XII^e siècle (1). La croisée d'ogives qui le surmonte est garnie de trois tores séparés par un rang d'étoiles, profil déjà signalé dans les églises de Béthisy-Saint-Martin (Oise) et de Dhuizel (Aisne). La clef de voûte est ornée de feuillages, et les formerets décrivent une courbe en tiers-point très surhaussée : leur profil se compose d'une gorge et d'une rainure creusée dans un boudin. L'arc triomphal en lancette fut refait au XVI^e siècle, et les colonnettes groupées dans les angles du sanctuaire reçoivent la retombée des ogives et des formerets. Leurs chapiteaux présentent différents types de feuilles d'eau recourbées. Les moulures des tailloirs sont formées d'un listel et de deux baguettes réunies par un cavet. Les arcatures en plein cintre appliquées contre les murs du chœur portent l'empreinte d'une restauration moderne et retombent sur des colonnettes ornées d'une bague : leur archivoltte est garnie d'un boudin, d'une gorge et d'un filet.

Au fond du sanctuaire s'ouvre une fenêtre en plein cintre encadrée par quatre colonnettes et par un rang d'étoiles entre deux boudins. Les chapiteaux de ces petits fûts sont décorés de feuilles d'eau, et les deux baies latérales présentent les mêmes dispositions ; mais leur archivoltte décrit une courbe en cintre brisé. L'apparition de l'arc en tiers-point dans ces fenêtres n'est pas le résultat d'un remaniement, car la liaison des assises à l'extérieur et le profil des claveaux suffisent à prouver que le chœur fut bâti d'un seul jet. Il faut en conclure que les architectes du Valois commencèrent à briser l'archivoltte des baies vers 1150.

La partie centrale de la façade remonte au premier quart du XII^e siècle, et l'archivoltte en plein cintre du portail, ornée d'une moulure à double biseau, s'appuie sur deux colonnettes. Le seul chapiteau encore intact est orné de volutes et de lourds feuillages. Au-dessus de la porte, on aperçoit un bandeau garni d'une tige ondulée qui encadre des palmettes grossières et un bas-relief du XVI^e siècle qui représente saint Martin donnant son manteau à un pauvre. Plus haut, une fenêtre romane est encadrée d'un cordon d'étoiles, mais les baies percées dans l'axe des bas côtés ne sont pas antérieures au XVI^e siècle, comme l'indique la forme de leur remplage. La petite porte latérale et le pignon de la façade appartiennent à la même date.

A l'extérieur, la nef conserve encore du côté nord trois fenêtres en plein cintre entourées d'un rang d'étoiles, et une corniche soutenue par des modillons à têtes grimaçantes. Au sud, le mur de la nef est une œuvre du XVI^e siècle. Les fenêtres des collatéraux, surmontées d'un gâble, sont divisées par un meneau central qui supporte un remplage flamboyant. La chapelle du bas côté nord, construite vers le milieu du XII^e siècle, est moins ancienne que le clocher, car on remarque un défaut de concordance avec les assises sur tous les points où le mur vient buter contre le

(1) Cf. pl. XXIV, fig. 1.

soubassement de la tour. Ses deux fenêtres en plein cintre reposent sur un bandeau garni d'un listel, d'un cavet et de trous cubiques. Leur archivolté est encadrée par un boudin qui se continue sur les pieds-droits, et par un cordon mouluré. La corniche se compose de petites arcatures en plein cintre, ornées de pointes de diamant sur leur arête, et soutenues par des corbeaux grimaçants. Un groupe de moulures formé d'un listel et d'un gros tore couronne l'entablement. Les deux fenêtres en tiers-point du croisillon sud remontent au XIII^e siècle : leur archivolté, entourée d'un cordon de fleurs à quatre pétales, s'appuie sur des colonnettes. Au-dessous de la toiture on voit une corniche garnie de feuillages qui fut sculptée à la même époque, et une tourelle polygonale renferme l'escalier des combles.

L'abside, épaulée à chaque angle par deux larges contreforts, se trouve dans un excellent état de conservation. Ses fenêtres latérales en tiers-point et la baie en plein cintre qui s'ouvre au milieu du chevet sont encadrées par deux colonnettes. Leur archivolté est ornée d'une petite gorge creusée dans un boudin, d'un cavet, d'un listel et d'un cordon d'étoiles qui contourne l'abside à la hauteur des fenêtres. Les chapiteaux des petits fûts, les bases et les tailloirs sont conformes aux types déjà décrits dans le chœur. Les petites arcatures de la corniche sont revêtues de pointes de diamant, et les modillons présentent une série de masques grotesques.

Le clocher qui s'élève à l'extrémité du bas côté nord, comme à Marolles (Oise), fut bâti sur plan carré vers le milieu du règne de Louis VI (1). Ses contreforts se terminent au-dessous des baies supérieures par un double glacis. Le premier étage, engagé sous les combles, est ajouré par quatre baies cintrées dépourvues d'ornementation. A la hauteur du second étage, un bandeau garni de billettes contourne le clocher, et deux baies accouplées s'ouvrent sur chacune de ses faces. Leur archivolté en plein cintre, revêtue d'un boudin et d'un cordon mouluré, repose sur deux colonnettes, mais le fût engagé dans la pile centrale est commun aux deux retombées. Les feuilles d'eau appliquées sur les chapiteaux sont couronnées par des tailloirs revêtus d'un listel et d'un cavet entre deux baguettes.

Le troisième étage repose sur une tablette arrondie soutenue par des modillons à têtes grimaçantes. C'est une disposition originale qui produit un heureux effet en dissimulant le retrait du mur au-dessus du bandeau. Les baies en plein cintre accouplées sur chaque côté de la tour à l'étage supérieur encadrent deux arcades secondaires de la même forme qui retombent sur une colonnette et sur deux fûts engagés dans les pieds-droits. L'archivolté principale, soutenue par des petites colonnes, est garnie de bâtons brisés et d'un rang d'étoiles. Les chevrons sont taillés suivant le profil d'un filet, au lieu d'être arrondis en forme de boudin. Au sud et à l'ouest, le cordon d'étoiles est remplacé par une moulure à double biseau. Ces chapiteaux plus ou moins frustes, les tailloirs en biseau et les bases à double tore portent l'empreinte d'un style assez lourd.

Du côté de l'est, les baies du clocher ont subi des remaniements maladroits, mais la corniche s'est conservée intacte. Ses redents carrés alternent avec des petites arcades surmontées de dents de scie. On distingue sur les modillons des billettes, des losanges et des masques grossiers. La flèche moderne en charpente qui s'élève au-dessus de la corniche a dû remplacer un toit en bâtière, car le clocher n'avait pas dû recevoir un autre couronnement quand il fut achevé. On peut considérer le clocher-porche de l'église de Morienvall, bâti vers 1110, comme le véritable prototype de la tour de Bonneuil; mais il n'est point téméraire de mettre entre la construction de ces deux clochers un intervalle de quinze ans.

(1) Cf. pl. XXIV, fig. 2.